

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 9 OCTOBRE 2017**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 03/10/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 16/10/2017

**Délibération n° D-2017-397**

**Port-Boinot - Aménagement du site et des espaces publics -  
Approbation du marché pour l'ordonnancement, le pilotage et la  
coordination de chantier des travaux**

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

**Secrétaire de séance :** Yvonne VACKER

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Alain GRIPPON, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Luc DELAGARDE, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Madame Monique JOHNSON, ayant donné pouvoir à Madame Isabelle GODEAU

**Excusés :**

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Direction Espaces Publics**

**Port-Boinot - Aménagement du site et des espaces publics - Approbation du marché pour l'ordonnancement, le pilotage et la coordination de chantier des travaux**

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Par délibération en date du 12 octobre 2015, le Conseil municipal, en application de l'article 74 II du Code des Marchés Publics, s'est engagé dans une procédure de concours de maîtrise d'œuvre pour la reconquête du site du Port-Boinot.

La désignation du lauréat du concours, à savoir l'équipe PHYTOLAB, a ensuite été entérinée par le Maire suivant l'avis du jury. Les études de maîtrise d'œuvre sont actuellement engagées, l'Avant-Projet a été validé et les équipes travaillent à la réalisation du Dossier de Consultation des Entreprises.

Il s'agit donc, pour accompagner la phase de mise en œuvre des travaux, de garantir le respect des plannings, d'organiser et maîtriser l'impact des travaux pour les habitants. C'est pourquoi, il est envisagé de confier à un bureau spécialisé une mission d'Ordonnancement, de Pilotage et de Coordination (OPC) des chantiers.

Le marché est composé d'une tranche ferme correspondant à la réalisation des travaux sur le périmètre du projet présenté par la maîtrise d'œuvre PHYTOLAB. Une tranche optionnelle a été définie afin de permettre d'intégrer dans les missions d'OPC la rénovation de la Maison Patronale et de la Fabrique si les travaux devaient se dérouler dans le même temps.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 2 octobre 2017 a retenu la proposition de l'entreprise SODEIRE, 17 rue Henri Sellier à NIORT pour un montant de 65 475,00 € H.T., soit 78 570,00 € T.T.C pour la tranche ferme et de 15 394,50 € H.T. soit 18 473,40 € T.T.C. pour la tranche optionnelle.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le marché d'OPC avec l'entreprise SODEIRE ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

|                 |    |
|-----------------|----|
| Pour :          | 42 |
| Contre :        | 0  |
| Abstention :    | 0  |
| Non participé : | 0  |
| Excusé :        | 3  |

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGE**  
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT